

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 499 rue Principale, 3 septembre 2024 à 19H00.

Sont présents à cette séance :
Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 1 Monsieur Francis Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 3 Monsieur Stéphane Veilleux
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

- 1.Ouverture de la séance
- 2.Adoption de l'ordre du jour
- 3.Dépôt des procès-verbaux

4.LÉGISLATION

- 4.1Avis motion et dépôt projet règlement
- 4.2 Adoption de la politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d'incivilité au travail
- 4.3Couverture assurances
- 4.4 Résolution d'adjudication
- 4.5 Résolution de concordance

5.FINANCES

- 5.1Compte pour approbation

6.MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE – TRAVAUX

- 6.1Analyse Groupe Gesfor Poirier
- 6.2Mandat coupe d'arbres

7.PERSONNEL

8.LOISIRS ET CULTURE

9.RAPPORT

10.CORRESPONDANCE

11.AUTRES SUJETS

12.Période de questions

13.Ajournement de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2024-09-227 Il est proposé par _____ et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

3. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX

2024-09-228 Il est proposé par _____, et résolu à l'unanimité que le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 août 2024 et de la séance d'ajournement du 19 août 2024.

4. LÉGISLATION

4.1. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT PROJET REGLEMENT

2024-09-229 **Considérant**

Considérant

Considérant

En conséquence, il est proposé par _____ et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que

4.2. ADOPTION DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DU HARCELEMENT, DE LA VIOLENCE ET DE L'INCIVILITÉ AU TRAVAIL

2024-09-230 **Considérant**

Considérant

Considérant

En conséquence, il est proposé par _____ et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que

4.3. COUVERTURE ASSURANCES

2024-09-231

Considérant

- Assurer structure du jeu d'eau : Pour couvrir en bien divers, le coût est de 4.5\$ /1000\$ protection tous risques
- Couverture frais de justice suite à un accident de travail Cout : 100 000\$ - 1050\$ (La CNESST va payer, mais va nous actionner pour se faire rembourser)
- Couverture détournement de fond 100 000\$ - 275\$ (on avait seulement 5 000\$)
- Le camion Western Star 2020 arrive à échéance pour la valeur agréée pour la prochaine année. (Le camion doit être évalué pour connaître sa véritable valeur OU valeur du marché)
- Rapport d'inspection CO2 pour l'Aréna et le centre multifonctionnel Desjardins

Considérant

Considérant

En conséquence, il est proposé par _____ et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que

4.4 RÉOLUTION D'ADJUDICATION

2024-09-232

Considérant

Considérant

Considérant

En conséquence, il est proposé par _____ et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que

4.5 RÉOLUTION DE CONCORDANCE

2024-09-233

Considérant

Considérant

Considérant

En conséquence, il est proposé par _____ et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que

5. FINANCES

5.1. COMPTES POUR APPROBATION

2024-09-234 **Considérant** que les membres du conseil ont reçu la liste des comptes à payer et qu'ils en ont pris connaissance ;

En conséquence, il est proposé par _____ et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la liste des comptes compressibles, incompressibles et les salaires du mois d'août 2024 au montant total de 1 063 294.45 \$ soit adoptée telle que présentée et détaillée comme suit :

Salaires et allocations payés :	75 227.47 \$
Factures payées :	891 115.46 \$
Factures à payer :	96 951.52 \$

6. MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS – FOURNITURES – TRAVAUX

6.1. ANALYSE GROUPE GESFOR POIRIER

2024-09-235 **Considérant**

Offre de service pour l'Évaluation des matières dangereuses (amiante et plomb)du Groupe Gesfor Poirier au 476 rue principale :

Délai normal : 5160,00\$ pl tx Délai rapide : 6270\$pl tx

- L'offre comprend les détails pour les délais d'analyse normal et rapide;
- L'échantillonnage et l'analyse du ciment-colle ainsi que du coulis de céramique n'est pas inclus dans l'offre étant donné que son échantillonnage altère les finis de façon trop importante. Cependant, ces matériaux figurent maintenant dans la liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante. Ils seront donc notés comme « présumés contenir de l'aimante » dans le registre, à moins que vous ne souhaitiez qu'ils soient échantillonnés.

DROPBOX

Considérant

Considérant

En conséquence, il est proposé par _____ et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que

6.2. MANDAT COUPE D'ARBRES

2024-09-236 **Considérant** sera fait par François Boutin sur le terrain près de René Champagne au montant approximatif de 300\$

Considérant

Considérant

En conséquence, il est proposé par _____ et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que

7. PERSONNEL

8. LOISIRS ET CULTURE

9. RAPPORT

10. CORRESPONDANCE

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance du mois d'août 2024.

11. AUTRES SUJETS

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

13. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2024-09-

Il est proposé par _____ et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit ajournée au 17 septembre 2024.

Il est _____.

Dany Quirion, maire

Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier

Points à discuter :

- a) Montage financier Terrain de Tennis
- b) Montage financier Rang 4 nord
- c) Logement abordable
- d) Examen de la vue
- e) Location de salle
- f) Desjardins
- g) Entretien rg 4 sud

